CIRCUIT MÉDICAMENT dans l'unité de soins | Prescrire les médicaments : la suite

7 heures
SILCM102

Objectifs pédagogiques
Niveau 02 **Acquérir les fondamentaux**
• Réaliser des prescriptions complexes de médicaments
• Mettre en oeuvre des facilités de prescription
• Réaliser une prescription de sortie

Public(s)
Professionnel réalisant le paramétrage du livret du médicament
Professionnel de santé susceptible de prescrire des médicaments

Pré-requis
Avoir suivi la formation SILCM101 ou avoir les compétences les fondamentaux de la prescription de médicaments dans Sillage

Modalités pédagogiques
1 jour en présentiel - Pratique intensive & entrainement intensif

BLOC M - INFORMATISER LE CIRCUIT DU MEDICAMENT DANS L'UNITE DE SOINS
Ce bloc regroupe l'ensemble des formations permettant d'informatiser le circuit des demandes d'examens non biologiques, de consultations et prise en charge dans l'unité de soins.

- SILCM101 Prescrire les médicaments : les fondamentaux
- SILCM102 Prescrire les médicaments : la suite
- SILCM103 Continuité d'ordonnance et continuité des soins
- SILCM104 Administrer et distribuer les médicaments
- SILCM106 Définir des protocoles multimodaux et chemins cliniques dans Sillage
- SILCM107 Configurer le fonctionnement du circuit du médicament dans l'unité de soins

Moyens et supports pédagogiques
FORMATEUR
Consultant Progiciel Sillage
Expert circuit du médicament

Modalités d'évaluation et de suivi

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur

Programme

- Prescriptions complexes : alternées, consécutives, conditionnelles en complément
- Prescriptions d'injectables complexes
- Prescriptions événementielles
- Propositions thérapeutiques
- Facilités de prescription (favoris, modèles de prescription, macros et
- protocoles
- Prescriptions en doses variables, en mode PCA
- Suivi des anti-infectieux
- Prescription du traitement à l'entrée, la prescription de sortie
- Historique des ordonnances, impressions disponibles
- Analyses pharmacologiques et échanges avec le pharmacien
- Ordonnance de sortie